



# **Master 1 Droit de l'Entreprise et des Patrimoines Professionnels**

## **DESCRIPTION DE LA FORMATION**

Le **Master 1 Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels** répond au besoin de formation de juristes connaissant le droit des affaires et l'environnement juridique des entreprises. Il a pour objectif principal :

- de spécialiser les étudiants dans les matières juridiques qui leur permettront de conseiller les chefs d'entreprises, les syndicats, et les partenaires économiques et sociaux, publics ou privés. Cette formation envisage tant le droit interne que le droit communautaire.
- de développer les capacités juridiques nécessaires dans le secteur des affaires (création d'entreprise, choix de la forme juridique de l'entreprise, maîtrise des enjeux fiscaux et sociaux, connaissance des partenariats possibles et de leurs subtilités juridiques).

## **DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ETUDES**

Le **Master 1 Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels** est une variante des masters droit des affaires, voie traditionnelle des juristes d'affaires : avocats, notaires, responsables de services juridiques (établissement et suivi de contrats, relations avec les établissements de crédit...), responsables de services RH.

L'obtention du M1 permet d'envisager une poursuite d'étude en master 2 (admission de plein droit en M2 « Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels » de l'Université de Limoges). Il permet aussi une insertion professionnelle dans le secteur privé (juriste d'entreprise, conseiller juridique...). Il permet de passer les concours de catégorie A de la fonction publique (Ministère des Finances, du Travail ...).

## **PUBLIC ET MODALITÉS DE SÉLECTION**

Pour s'inscrire en **Master 1 Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels**, les étudiants doivent être titulaires d'une Licence de Droit ou d'un titre équivalent. La sélection des étudiants est faite sur dossier par l'équipe pédagogique.

Un jury examinera les demandes relatives aux procédures de validation de l'acquis de l'expérience professionnelle (VES, VAE ou VAP).

**60 crédits / 2 Semestres**

## **Renseignements et modalités d'inscription :**

Informations générales, dossiers d'inscription, relevés de notes, bourses, validation d'acquis professionnels...

### **Pour le M1 :**

Faculté de Droit et des Sciences Économiques

Site Forum

5 rue Félix Éboué, B.P. 3127  
87031 Limoges Cedex 1  
Mail fdse.scolarite@unilim.fr  
Tél 05 55 14 90 03

### **Pour le M2 :**

Secrétariat Master Droit Environnement,

Aménagement et Urbanisme

Faculté de Droit et des Sciences Économiques

32 rue Turgot  
87000 Limoges  
Mail : florence.granger@unilim.fr  
Tél : 05 55 34 97 37

## **Lieu de formation :**

Faculté de Droit et des Sciences Économiques

OMIJ-CRIDEAU

32 Rue Turgot

87000 Limoges

## **Responsable de formation :**

**Master 1 :** Émilie CHEVALIER  
emilie.chevalier@unilim.fr

**Master 2 :** Jessica MAKOWIAK  
jessica.makowiak@unilim.fr

## **Site de la formation :**

[www.fdse.unilim.fr](http://www.fdse.unilim.fr)

# MASTER 1 DROIT DE L'ENTREPRISE ET DES PATRIMOINES PROFESSIONNELS

## Structure de la formation

Le Master 1 Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels comporte, répartis sur deux semestres, tous les enseignements fondamentaux nécessaires aux juristes spécialisés en droit de l'entreprise ainsi que diverses options.

Aux enseignements spécialisés (droit des sociétés, droit fiscal des affaires, TVA, droit des affaires de l'Union Européenne, droit des successions et des régimes matrimoniaux...), s'ajoutent des enseignements complémentaires (droit des nouvelles technologies, droit bancaire, mais aussi l'acquisition de compétences en matière comptable et des enseignements optionnels).

L'enseignement de l'anglais et des cours d'informatique complètent la formation.

Désormais, un stage optionnel est possible : l'étudiant qui opte pour cette formule s'engage à soutenir un rapport de stage qui sera ensuite validé par le responsable de formation. Il s'agit d'une simple validation sans notation : l'étudiant peut donc obtenir son relevé de notes dès la fin de la session d'examen. Il pourra ensuite faire parvenir son rapport de stage : cela ne modifiera pas le relevé de notes mais cela validera l'obtention du diplôme de M1.

## SEMESTRE 3

### UE droit de l'entreprise

- Droit des sociétés
- Comptabilité
- Droit patrimonial de la famille (régimes matrimoniaux)

### UE complémentaire

- Droit bancaire
- TVA
- Procédures civiles d'exécution

### UE Communication

- Anglais

## SEMESTRE 4

### UE droit de l'entreprise

- Traitement des difficultés des entreprises
- Droit des affaires de l'Union européenne
- Droit patrimonial de la famille (successions, libéralités)

### UE droit du chiffre

- Droit comptable
- Droit fiscal des affaires

### UE complémentaire

- Protection sociale
- Une matière au choix :
- Droit de l'arbitrage
- Droit des nouvelles technologies
- Droit des associations

### UE outils

- Informatique
- Anglais juridique

### Stage optionnel

Cinq semaines minimum – remise d'un rapport de stage non noté (validation)